

Aubenas, le 8 juillet 2022

Madame, Monsieur, Cher parent,

L'émotion caractéristique d'une fin d'année scolaire va laisser place au temps du repos estival. De nombreux élèves, étudiants, apprentis terminent leurs parcours au sein du Lycée Polyvalent Jules Froment pour poursuivre leurs études ou s'insérer dans la vie active ; c'est vers eux que je me tourne aujourd'hui, ils ont marqué, à leur manière, la vie de établissement. Nous nous ferons une joie de les retrouver lors de la remise des diplômes ou à d'autres occasions, ils seront toujours les bienvenus.

Les résultats aux examens, les témoignages des jeunes me font dire que nous avons su relever, à vos côtés, et avec conviction notre mission éducative. Les connaissances, aptitudes et attitudes des élèves de terminale ont été valorisées sur la plateforme *Parcoursup* ; nombreux sont ceux qui ont été admis dans une des formations qu'ils privilégiaient.

Notre établissement s'apprête avec joie à accueillir votre enfant en septembre prochain. Partager avec eux et avec vous cette nouvelle année scolaire sera encore une fois l'occasion de nous émerveiller devant la croissance des jeunes qui nous sont confiés et devant le dynamisme de notre équipe qui s'engage au quotidien pour permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Je quitte mes fonctions au sein de l'établissement en cette fin d'année scolaire en poursuivant une nouvelle mission dans l'enseignement catholique auprès d'un autre diocèse. Avec Richard Barthélémy, chef d'établissement nouvellement nommé, les membres du conseil de direction, les personnels et enseignants avons préparé la rentrée pour nos lycéens ; chacun aura à cœur, avec vous cher parent, de poursuivre l'œuvre éducative de cette belle maison qu'est le Lycée Polyvalent Jules Froment.

Ce courrier est ainsi l'occasion de vous remercier pour votre confiance et pour les nombreux instants partagés tout au long de ces 15 années de service.

Un établissement privé, sous contrat d'association avec l'État, c'est aussi la présence de bénévoles dans de nombreuses instances et notamment au sein de l'OGEC et de l'APEL. De manière très discrète, ils apportent un précieux soutien au fonctionnement du lycée, je les remercie vivement pour leur implication sans faille.

Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations relatives à la rentrée ainsi que les dates qui jalonnent l'année scolaire 2022-2023.

Puisse ce temps d'été vous permettre de partager avec les vôtres des moments heureux de ressourcement et de fraternité.

Salutations bienveillantes.

Le Chef d'Établissement,
Jean-Marie Vangout

DIRECTION

COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2022-23 - Étudiants BTS

Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Organisation de la rentrée /Informations année scolaire 2022-2023
- Courrier de l'APEL
- Brochure de la *Mutuelle Saint Christophe* (pour consultation et création de l'espace personnel sur le site internet)
- Rentrée des internes (pour les internes seulement)

SECURITE SOCIALE ÉTUDIANTE :

Depuis le 1er septembre 2019, tous les étudiants sont rattachés au régime général de la Sécurité Sociale. À ce titre, ils restent affiliés à leur régime d'assurance actuel (en général celui des parents ou tuteurs légaux) et ce quel que soit ce régime général, agricole ou autre.

Rentrée 2022-2023 :

➤ **Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur**, vous serez automatiquement affilié(e) à un régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autre). **Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation**, mais profitez-en tout de même pour vous **créer un compte sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)** (régime général), **[MSA](https://www.msa.fr)** (régime agricole) ou tout autre espace web de gestion d'un régime spécial afin de bien percevoir vos futurs remboursements de frais de santé.

BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Concerne uniquement les étudiants boursiers : chaque étudiant doit présenter, dès la rentrée scolaire, la notification conditionnelle au secrétariat de l'établissement, permettant ainsi de valider sa demande de bourse.

ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2022-2023

✓ **Rentrée des étudiants** : Jeudi 1^{er} septembre 2022, à 8h.

➤ début officiel des cours, LUNDI 5 SEPTEMBRE, selon l'emploi du temps communiqué.

La journée d'intégration commune aux BTS1 et BTS2 se déroulera le vendredi 2 septembre. Au programme : activité ludique nécessitant une tenue de sport/détente et un pique-nique (à prévoir) avec des enseignants.
Fin des activités vers 16 heures.

▪ 5 septembre, photo de classe selon ordre de passage communiqué.

✓ **Livres et fournitures** :

Les étudiants doivent être en possession de leurs manuels (si disponibles) avant la rentrée. Liste jointe à ce courrier.

Le jour de la rentrée, ils viennent avec de quoi écrire.

✓ **Emploi du temps** :

Il est remis le jour de la rentrée.

✓ **Carnet de bord & Règlement intérieur** :

Ce document sera remis aux étudiants le jour de la rentrée. Ils doivent le tenir en bon état et l'avoir en permanence sur eux. Vous aurez à prendre connaissance de diverses pages et les signer.

INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Ouverture du lycée :

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 – 18h00

Mercredi et vendredi : 7h30 – 17h

Ouverture de l'accueil administratif :

Lundi, mardi et jeudi : 7h45 – 12h15 / 12h45 – 18h00

Mercredi et vendredi : 7h45 – 12h15 / 12h45 – 17h00

Certificats de scolarité :

Deux certificats de scolarité seront remis aux étudiants à la pré-rentrée. Il n'en sera pas délivré d'autres pendant l'année scolaire. Dans l'espace *EcoleDirecte*, vous pourrez accéder à ce document de manière permanente

Les étudiants devront se munir des manuels scolaires suivants, pour la rentrée :

▪ **BTS1 MCO**

Titre	Éditeur	ISBN
Animation et dynamisation de l'offre commerciale - Bloc 2	2019 – Nathan technique	978-2-09-165334-1
DRCVC : (développement de la relation client et vente conseil)	Nathan technique	9782091653327
MANAGEMENT OPERATIONNEL	Hachette Technique	9782013999434
Dictionnaire unilingue anglais: Collins English Dictionary ou Paperback Oxford English Dictionary		
Assurer la gestion opérationnelle – Bloc 3 <i>1^{ère} et 2^{ème} année BTS MCO (2019) – pochette élève</i>	Delagrave	978-2-206-30542-4
Culture Économique, Juridique et Managériale (CEJM)	<i>NATHAN TECHNIQUE, 2021 (REFLEXE)</i>	9782091672847

▪ **BTS2 MCO**

Titre	Editeur	ISBN
Animation et dynamisation de l'offre commerciale - Bloc 2 Manuel BTS1 à garder	2019 – Nathan technique	978-2-09-165334-1
DRCVC : (développement de la relation client et vente conseil) Manuel BTS1 à garder	Nathan technique	9782091653327
MANAGEMENT OPERATIONNEL Manuel BTS1 à garder	Hachette Technique	9782013999434
Culture Économique, Juridique et Managériale (CEJM)	<i>NATHAN TECHNIQUE, 2022 (REFLEXE)</i>	9782091676487
Dictionnaire unilingue anglais: Collins English Dictionary ou Paperback Oxford English Dictionary		
Assurer la gestion opérationnelle - Bloc 3	Manuel de BTS1 à garder (Delagrave)	

CALENDRIERS PREVISIONNELS DES PERIODES & SEMESTRES

BTS1	
Semestre 1	Semestre 2
Du 5/09/2022 au 3/01/2023	Du 4/01/2023 au 31/05/2023

BTS2	
Semestre 1	Semestre 2
Du 5/09/22 au 3/01/2023	Du 4/01/23 au 2/05/2023

✓ **Stages en BTS 1 :**

- 17 au 22 octobre
- 23 janvier au 4 février 2023
- 20 au 25 mars 2023
- 5 au 1^{er} juillet 2023
- Ainsi que trois journées de mission les vendredis : 25 novembre ; 16 décembre et 7 avril

✓ **Stages en BTS2 :**

- 10 au 22 octobre
- 23 janvier au 4 février 2023
- 13 au 25 mars 2023
- Ainsi que trois journées de mission les vendredis : 25 novembre ; 16 décembre et 7 avril

○ **Date des vacances scolaires - (Académie de Grenoble - Zone A) :**

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

<i>Toussaint</i>	<i>Samedi 22 octobre - lundi 7 novembre 2022</i>
<i>Noël</i>	<i>Samedi 17 décembre - Mardi 3 janvier 2023</i>
<i>Hiver</i>	<i>Samedi 4 février - lundi 20 février</i>
<i>Printemps</i>	<i>Samedi 8 avril - lundi 24 avril</i>

 **Attention:**

En raison du pont de l'Ascension, les élèves n'auront pas cours vendredi 19 mai 2023.
Reprise des cours le lundi 22 mai selon l'emploi du temps habituel.

NB : l'établissement sera fermé du 12 juillet au 18 août 2022. Dans l'attente de vous retrouver pour la rentrée scolaire, l'équipe éducative vous souhaite d'excellentes vacances.

Cher parent,

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvue au Lycée polyvalent Jules Froment,
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
- Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
- Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
- L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
- L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
- L'A.P.E.L intervient dans la gestion des manuels scolaires prêtés aux élèves ;
- L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
- ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation (Bureau de Documentation et d'Information).

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides aux projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale de rentrée le Jeudi 6 octobre 2022 à 19h sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

À cette occasion les parents correspondants de classe bénéficieront d'un temps de formation et découvriront également l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

Almérindo BRITO, Président.



60 ans
aux côtés de ceux
qui s'engagent



Assurance scolaire :
Votre enfant protégé
durant ses activités
scolaires et
extra-scolaires !

CHERS PARENTS

Votre établissement a souscrit un contrat individuelle accident pour l'ensemble de ses élèves avec la Mutuelle Saint-Christophe assurances : **grâce à lui, votre enfant est protégé dès le premier jour de sa rentrée 2022-2023 !**



Rendez-vous dès Août 2022 sur votre Espace Parents pour télécharger et imprimer l'attestation d'assurance de votre enfant !

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>

Via l'Espace Parents, vous pourrez également :

- Obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire
- Déclarer un sinistre en ligne

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection
à chaque instant : **24h/24,**
365 jours par an, y compris
pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école,
à la maison, à des activités
extra-scolaires... ou en voyage
à l'étranger !



En toutes circonstances
en cas d'accident,
de racket à l'école
ou sur son trajet...

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : **service.asp@msc-assurance.fr** ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI



Saviez-vous que nous pouvons également assurer l'ensemble de votre famille à un tarif privilégié ?

Depuis 60 ans, la Mutuelle Saint-Christophe assurances offre à ses **40 000 sociétaires** des solutions d'assurance adaptées à leur environnement. **Grâce au dialogue permanent avec ses sociétaires délégués et son partenariat avec l'Apel** (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre), la Mutuelle se positionne en tant qu'assureur des familles.

Découvrez vite l'ensemble de nos solutions d'assurance en :



AUTO



HABITATION



SANTÉ



ACCIDENTS DE LA VIE

Et profitez de



Pour plus d'informations concernant la souscription d'un de ces contrats d'assurance à tarif privilégié, contactez-nous :

01 85 53 57 44

service.src.commercial@msc-assurance.fr

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI

INTERNAT : Rentrée 2022-2023

L'équipe de l'internat est composée de différents personnels éducatifs ; la coordination est assurée par Cathy Rabelle.

Pour joindre l'internat :

Il est rappelé que l'internat est fermé dans la journée. Fermeture à 8h15 et réouverture à 17h (lundi mardi et jeudi), le mercredi à 11h45.

Pour joindre l'internat sur heures d'ouverture uniquement :

✓ Tél : 06 71 90 23 11

Pour laisser un message électronique (lu à l'ouverture de l'internat) :

✓ E-mail : internat@lycee-julesfroment.fr

En dehors de ces horaires, joindre le site où est scolarisé l'élève (voir coordonnées en pied de page)

Trousseau à fournir obligatoirement :

- *une paire de draps en 90 (à laver et à ramener tous les 15 jours)*
- *un drap housse est indispensable*
- *une couverture ou couette et/ou dessus de lit*
- *un traversin + une taie de traversin (ou oreiller avec taie)*
- *un peignoir. Effets personnels*
- *un nécessaire de toilette*
- *des cintres*
- *un sac à linge sale*
- *médicaments habituellement utilisés*

L'alèse de matelas est fournie par l'établissement ; il appartient aux familles de l'entretenir régulièrement.

Tourner SVP



INTERNAT

RENCONTRE DES FAMILLES EN DEBUT D'ANNEE

Madame, Monsieur,

Étant donné l'importance du temps passé en internat, une rencontre avec les familles est indispensable pour en expliquer le fonctionnement et faire connaissance.

L'équipe des surveillants et le directeur recevront toutes les familles, y compris celles des élèves déjà inscrits l'an dernier, selon le calendrier ci-dessous.

- Pour les 1^{ères} et terminales professionnelles, 1^{ères} et terminales générales et technologiques, étudiants de BTS

***La réunion de rentrée de l'internat est fixée au mercredi 31 août à 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.***

- Pour les 2^{ndes} générales et technologiques, 3^{èmes} Prépa-métiers, les CAP 1^{ère} et 2^{ème} années, les 2^{ndes} professionnelles,

***La réunion de rentrée de l'internat est fixée au jeudi 1^{er} septembre à 18h.
Les familles pourront venir installer leur enfant à partir de 16h.***

Un apéritif dinatoire suivra les 2 réunions du mercredi et du jeudi.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations bienveillantes.

Jean-Marie Vangout,
Chef d'Établissement.